



## N° 17.29 DECISION MODIFICATIVE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 02 juin 2017, s'est réuni à Heyrieux, le 14 juin 2017 de l'an deux mille dix-sept sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / Présents : 59 / Votants : 63

#### PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (21)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ④ - Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (8)
- ⑤ - Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (15)

4 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. BOSCH, est nommée secrétaire de séance.

Il est exposé :

Il est proposé au comité syndical diverses propositions de modifications de crédits nécessaires pour l'exercice 2017. Elles comprennent notamment pour le budget :

⇒ En section de fonctionnement :

- ◆ La prise en compte de l'affectation des résultats, arrondi lors de l'élaboration du budget
- ◆ L'augmentation des crédits de charges exceptionnelles de 50 000 €, compensée par une diminution du virement de la section de fonctionnement
- ◆ L'indemnité de résiliation d'un prêt remboursé par anticipation pour 15 000 €.

Le détail des mouvements est le suivant :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023-812 : Virement à la section d'investissement	64 999.82 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>64 999.82 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-673-812 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-668-812 : Autres charges financières	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-002 Résultat reporté			0.18 €	
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>64 999.82 €</b>	<b>65 000.00 €</b>	<b>0.18 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général :</b>		<b>0.18 €</b>	<b>0.18 €</b>	

⇒ En section d'investissement :

- ♦ La prise en compte de l'affectation des résultats, arrondi lors de l'élaboration du budget
- ♦ D'un ajustement à crédit constant en vue d'une accélération du renouvellement du parc de camion.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-1641-812 Emprunts en euros				
<b>TOTAL D 16: Emprunts en euros</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	
R-021-812 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	64 999.82 €	0.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>64 999.82 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-001 Résultat d'investissement reporté				0.26 €
<b>TOTAL R 001 : Résultat reporté</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>64 999.82 €</b>	<b>0.26 €</b>
D-2031 : Frais d'études	49 999.56		€	
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>49 999.56 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2135-812 : Installations générales	0.00 €	15 890.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2182-812 : Matériel roulant	0.00 €	450 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>465 890.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2313-812 : Constructions	465 890.0 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-812 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>530 889.56 €</b>	<b>465 890.00 €</b>	<b>64 999.82 €</b>	<b>0.26 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>-64 999.56 €</b>		<b>-64 999.56 €</b>

**Les propositions se traduisent par un ajustement budgétaire réparti comme suit :**

- ⇒ **en section de fonctionnement par un ajustement de + 0.18 €**
- ⇒ **en section d'investissement par une diminution de 64 999.56 €**

Après en avoir délibéré, le comité syndical

- Approuve la décision modificative du budget du SMND, telle que présentée.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités  
effectuées

**HEYRIEUX, le 14 juin 2017**

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Président

